

Installation d'une nouvelle paroisse sur le Graylois : ce qu'il faut savoir

Officiellement depuis le 1^{er} septembre, et plus encore à partir de ce dimanche 30 novembre, où les abbés Pierre Bergier et Laurent Jarand seront nommés curés *in solidum*, un regroupement des anciennes paroisses du territoire s'effectue. Pour les fidèles, il n'y a pas de grands bouleversements à attendre.

Cette reconfiguration était à l'étude, depuis un moment. Elle suit une logique et un certain ordre établi, depuis les premiers regroupements de paroisses, qui datent de 1997. La conséquence d'une convergence des deux courbes nationales déclinantes, exprimant celles de la vocation et l'engagement religieux d'un côté et la démographie rurale de l'autre.

Soucieuse de vivre avec son temps, l'Église catholique en France a donc choisi de se réorganiser. Au niveau du diocèse de Besançon, les doyennés, qui étaient autant de sous-divisions territoriales, viennent d'évoluer. Pour celui de la Plaine de Gray, le principal changement réside dans la fusion des six paroisses, elles-mêmes déjà recomposées par le passé, à l'instar de celle qui unifiait jusqu'alors Gray, Arc et Champlitte.

Désormais, ne subsiste dans les faits que la seule paroisse Saint-Pierre-Fourier de la Plaine de Gray. « Il a fallu trouver un nom générique, qui rassemble », expose l'abbé Jarand. Se placer sous la protection de Saint-Pierre-Fourier est vite apparu comme une évidence. Le parcours de vie de ce réformiste catholique, qui s'est éteint à Gray, l'a mené à Dampierre-sur-Salon ou encore Pesmes.

Pas question de « bousculer les repères »

Cette mutualisation des forces vives en a appelé une autre, puisque la nouvelle équipe de coordination pastorale est constituée des membres des anciennes équipes qui ont souhaité s'inscrire dans cette démarche naissante. « Le but étant d'être moins happé par des démarches administratives », affiche l'abbé Pierre Bergier.

Dans la pratique toutefois, et même si l'espoir d'une « dynamisation de notre secteur rural » est posé, il n'est pas question de « bousculer des repères ». Les prêtres actuellement en service dans le doyenné poursuivront leurs missions et ils ne seront pas poussés à quitter leurs églises de rattachement juste par effet de mode.

Si le siège de la nouvelle pa-

roisse sera à Gray, pour d'évidentes questions logistiques, « on ne sera pas du tout centralisateurs et l'idée est au contraire de garder cette proximité en conservant les points d'accueil dans nos permanences existantes », lancent en chœur Pierre Bergier et Laurent Jarand.

Ils seront donc nommés curés *in solidum* par Christophe Bazin, vicaire général et bras droit de l'évêque du diocèse de Besançon. Cette installation est prévue ce dimanche matin, lors d'une messe (10 h) ouverte au public à la basilique Notre-Dame de Gray, où seront invités les maires du secteur, les membres des confréries locales, les directions des établissements scolaires catholiques et les jeunes confirmands. « Ainsi, nous serons ensemble, tels des frères jumeaux hétérozygotes », sourit Laurent Jarand.

● Maxime Chevrier



Nouvelle organisation de la paroisse Saint-Pierre-Fourier de la plaine de Gray, autour du diacre permanent Frédéric Jacquin et des abbés Pierre Bergier et Laurent Jarand (de g. à d.).

Une neuvaine de célébrations

Après la célébration de dimanche matin, à la basilique Notre-Dame de Gray, les moments de rassemblement se poursuivront. D'abord à l'occasion d'un apéritif, en sortie de cette messe d'installation. Toujours ce dimanche, à la salle Notre-Dame, à côté de la basilique, un échange avec le vicaire général commencera à 15 h. Il sera suivi, dès 16 h, de la prière du soir, sous le nom de Vêpres chantées.

Dès lundi, et jusqu'au mardi 9 décembre, chaque journée sera ensuite dédiée aux célébrations. D'abord des messes à Charcenne (lundi 19 h) et à l'Hôtel-Dieu de Gray (mardi 14 h 30), puis les Vêpres à Chancey (mercredi 19 h) et des rendez-vous qui suivront à Seveux (jeudi 14 h 30), Mantoche (vendredi 19 h) et Roche-et-Raucourt (samedi prochain à 18 h).